

Direction générale

Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Le 10 mai 2012

Invitation**Étude publique sur les effets fiscaux des nouveaux rôles d'évaluation sur le fardeau fiscal des contribuables montréalais**

Madame, Monsieur,

La Commission sur les finances et l'administration vous invite à participer à l'étude publique portant sur les nouveaux rôles d'évaluation et leurs effets sur le fardeau fiscal des contribuables montréalais. Cette assemblée se tiendra :

Le jeudi 24 mai 2012 à 19 h 00
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal, au 275, rue Notre-Dame Est
(Métro Champ-de-Mars)

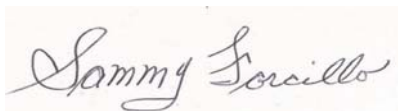
Conformément à la *Loi sur la fiscalité municipale* et aux règlements qui en découlent, la Ville de Montréal dresse, à tous les trois ans, un nouveau rôle d'évaluation pour l'ensemble des immeubles sur son territoire. Le dépôt d'un nouveau rôle entraîne des transferts fiscaux qui peuvent conduire, dans certaines situations, à des hausses importantes de taxes foncières. Au cours de l'assemblée, des représentants de la Direction de l'évaluation foncière et du Service des finances présenteront les principaux éléments de l'évaluation foncière et de la fiscalité municipale et expliqueront ce que sont les transferts fiscaux. Ils passeront aussi en revue les outils et les mécanismes possibles pour atténuer ces transferts et rappelleront les démarches citoyennes faites au cours des dernières années auprès du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal.

Le prochain rôle d'évaluation entrera en vigueur en 2014. La commission veut connaître votre point de vue sur les gestes que l'administration municipale devrait poser pour empêcher ou atténuer les augmentations brusques des comptes de taxes. Par la suite, mes collègues et moi nous pencherons sur tous les commentaires reçus et préparerons des recommandations qui seront adoptées en assemblée publique le mercredi 22 août 2012 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Inscription et documentation

Les personnes qui désirent participer à la période d'interventions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer, dès maintenant, avec la Direction du greffe au 514-872-3770. Le document de présentation du dossier est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, les hôtels de ville ainsi qu'à la Direction du greffe, de même que sur Internet à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/commissions

En espérant que vous serez des nôtres, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Sammy Forcillo, FCA

Président

Commission sur les finances et l'administration